

DiaGDirect : concentrateur incontournable pour les achats en diagnostic *in vitro*

Acteur majeur du diagnostic *in vitro*, le portail DiaGDirect, qui travaille avec les plus grands groupes de biologie médicale, offre aux laboratoires un portail de dématérialisation UNIQUE et MUTUALISÉ pour les approvisionnements quotidiens auprès d'une trentaine de fournisseurs avec à la clé une mise en conformité avec les obligations de facturation électronique, un gain de temps et une meilleure réactivité.

Né au cœur du SIDIV (Syndicat du Diagnostic *In Vitro*) dans les années 2000, DiaGDirect LE PORTAIL E-PROCUREMENT & E-INVOICING DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE ET DU DIAGNOSTIC *IN VITRO* compte aujourd'hui 33 membres fournisseurs pour les approvisionnements quotidiens des établissements de santé publics et privés. Cette plateforme fortement appréciée par près de 5000 utilisateurs est un acteur incontournable dans le domaine du laboratoire et de la santé pour la digitalisation des achats et la réception de vos factures.

Connecté à de nombreux logiciels de stock, elle permet d'échanger ECatalogues avec prix tarifs et négociés et commandes via un accusé de réception et d'intégrer automatiquement les avis d'expéditions (avec numéro de lot et date de péremption) mais aussi de réceptionner les factures dématérialisées, pour une limitation des erreurs tout au long de la chaîne de traitement. Une réelle valeur ajoutée pour les clients qui utilisent DiaGDirect gratuitement puisque les coûts de fonctionnement et de développement sont partagés et supportés par les fournisseurs membres. La plateforme n'intervient pas dans les négociations commerciales et la confidentialité est assurée entre les parties par des espaces digitaux privés et sécurisés.

De nouvelles exigences réglementaires et une nouvelle plateforme

À l'aube de la généralisation de la facture électronique, le gouvernement français a récemment annoncé de nouvelles exigences liées à la facturation électronique, à travers l'article 26 de la loi de finances rectificative pour 2022. De 2024 à 2026, de nouvelles obligations de facturation et de transmission de données électroniques s'appliqueront aux Sociétés membres.

La mise en conformité pour les laboratoires sera facilitée car DiaGDirect, expert de la digitalisation et de l'automatisation des process B2B, a mis en place la dématérialisation des factures depuis 2014 et est déjà connecté avec Chorus, la plateforme de l'état, pour les établissements publics.



Sociétés membres.

Depuis novembre 2021, DiaGDirect a mis en place une nouvelle solution de dématérialisation :

Une plateforme collaborative digitalisée de bout en bout avec une interface plus moderne et plus attrayante ! Elle permet d'automatiser et d'optimiser l'ensemble du processus d'approvisionnement et de facturation. Un portail plus performant et adapté aux besoins spécifiques du domaine de la Santé et du Diagnostic *In Vitro* qui utilise la technologie SY by CEGEDIM.

La première étape pour le déploiement a été de mettre à jour l'ensemble de la base de données clients et d'amorcer un grand projet de migration.

Un travail d'accompagnement rapproché avec l'ensemble des laboratoires et groupements a permis d'organiser le basculement des comptes existants. Nous comptons à ce jour plus de 30 % des clients migrés, l'objectif étant de migrer l'ensemble des comptes à fin 2023, tandis que le nouveau portail est ouvert à tous les nouveaux clients depuis le 1^{er} décembre 2022. Afin de rationaliser l'investissement dans cette nouvelle plateforme, la stratégie de DiaGDirect est d'augmenter significativement le nombre de membres fournisseurs et de clients, d'étendre la facturation électronique à tous, et de mettre en place tels que un système de paiement en ligne.

DiaGDirect
Health
www.giediagdirect.com
contact@giediagdirect.com

DiaGDirect
Health

LE PORTAIL E-PROCUREMENT & E-INVOICING
DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE
ET DU DIAGNOSTIC *IN VITRO*

Groupement d'Intérêt Économique DiaGDirect
58, Bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 PARIS
contact@giediagdirect.com

Fiabilité Agilité Sécurité



3 QUESTIONS À Pierrick Ollivier, président de DiaGDirect

Quelle est la principale valeur ajoutée de DiaGDirect pour les clients et les fournisseurs ?

Le principal avantage pour les clients est la réponse à l'obligation de l'amélioration de la productivité, par la gestion plus efficace de l'approvisionnement des laboratoires. La standardisation limite en outre les erreurs de commande. De plus, la digitalisation des process entre clients et fournisseurs s'inscrit dans la nécessaire démarche RSE qui s'impose de plus en plus à l'ensemble des entreprises, notamment sur le volet environnemental, avec la disparition du papier. Du côté des fournisseurs, la participation à DiaGDirect permet d'améliorer le traitement des flux de commandes et d'expéditions, là encore dans une optique de productivité.

Quels sont les enjeux de l'extension de la facturation électronique BtoB ?

L'enjeu est de répondre à une obligation réglementaire de la généralisation de la facture électronique alors que les délais de mise en place sont très courts, puisque selon la taille des entreprises, elles seront concernées par cette obligation entre 2024 et 2026. Cette obligation poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer la compétitivité des entreprises grâce à l'allègement de la charge administrative, à la diminution des délais de paiement et aux gains de productivité résultant de la dématérialisation.
- simplifier, à terme, les obligations déclaratives des entreprises en matière de TVA grâce à un pré-remplissage des déclarations ;
- améliorer la détection de la fraude, au bénéfice des opérateurs économiques de bonne foi ;
- améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises pour permettre un pilotage de la politique économique au plus près de la réalité économique des acteurs.

Quels sont les atouts du nouveau portail DiaGDirect ?

Après 20 ans d'existence de notre ancien portail, nous avons monté une nouvelle plateforme collaborative, digitalisée de bout en bout, avec une interface plus attrayante et plus moderne qui permet l'introduction de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins de nos clients, du marché et des fournisseurs.